



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mercredi 10 juin 2020

Présidence de M^{me} Eliane Aubert, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Denis Corboz et consorts : « Hébergements d'urgence » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant :

« *Le Conseil communal souhaite que la ville de Lausanne coordonne et renforce les distributions alimentaires dans les quartiers en collaboration avec le tissu associatif.* »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi dix juin deux mil vingt.

La présidente :



Le secrétaire :